

Après l'Assemblée Générale appelée par l'ensemble des organisations syndicales du campus, appelant à se réunir en AG le 2 février...



Après les succès des 20 et 29 janvier...

Suite à l'appel à la grève reconductible à partir du 2 février 2009 de l'ensemble des syndicats de l'enseignement supérieur et de la recherche et de la Coordination Nationale des Universités, soutenu par les organisations syndicales étudiantes...

Et face aux attaques répétées du gouvernement contre les services publics, en particulier contre le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche...

L'intersyndicale de l'UPMC vous appelle à venir débattre des revendications, à décider de la grève et à discuter des modalités d'action à mettre en œuvre sur l'Université.

Nous devons et pouvons pour faire plier Valérie Pécresse et le gouvernement. Nous revendiquons:

- l'arrêt des *suppressions de postes* dans l'enseignement supérieur
- l'abandon du *projet de décret modifiant le statut* des enseignants chercheurs
- l'abandon de la *Masterisation* des IUFM
- l'arrêt de la *précarisation* et création de postes statutaires
- l'arrêt du *démantèlement* des Organismes de Recherche Publique
- l'augmentation des *salaires*, et revalorisation des *aides sociales aux étudiants*
- l'arrêt de la *politique de concurrence* entre les agents par les primes et l'évaluation

De plus nous exigeons le paiement des jours de grève et le retrait des dispositions scélérates du trentième indivisible

Quel que soit notre statut dans l'Université nous sommes *tous* touchés par l'ensemble de ces mesures.

Nous appelons donc, pour des conditions de vie, d'étude, de travail, d'enseignement et de recherche décentes, à :

**l'Assemblée Générale
de l'Université Pierre et Marie Curie
le 2 février à 12h30 Amphi A2**

